

Annexe : DISPENSES ET EQUIVALENCES

Les dispenses et équivalences sont mentionnées dans la colonne dédiée en fonction de votre situation :

	TEP	Exigences préalables	UC du DEJEPS "activités de la plongée subaquatique"
Niveau IV	Dispense		
MF1 ou 2 FFESSM ou FSGT depuis + de 12 mois à l'entrée en formation + PNC	Dispense	Dispense attestation 100 plongées	UC3 et UC4
UC3 du DEJEPS "Plongée subaquatique" (<i>entrée en formation avant le 01/07/17</i>)	Dispense	Dispense	UC3 et UC4
BPJEPS plongée ou option A "en scaphandre"	Dispense	Dispense	UC3
UC1 et 2 du DEJEPS "plongée subaquatique" (<i>entrée en formation avant le 01/07/17</i>)	Dispense	Dispense	UC1 et UC2
UC1 et 2 validées dans autre DEJEPS			UC1 et UC2
BEES 1er degré option "plongée" + PNC			Equivalence complète

Le PNC est le brevet de Plongeur Nitrox Confirmé, conformément à l'annexe III-17a du Code du sport [Annexe III-17a](#).

Rappel : Les unités capitalisables 1 et 2 (UC1 et UC2) sont transversales à toutes les mentions du DEJEPS. Les Unités Capitalisables 3 et 4 (UC3 et UC4) sont acquises au titre de la mention « Activités de plongée subaquatique » du DEJEPS spécialité « Perfectionnement Sportif ». Les Unités Capitalisables acquises par la voie de l'équivalence sont acquises définitivement.

Nous avons élaboré un outil de modularisation associant un volume horaire aux séances, séquences et modules. La modularisation nous permet d'avoir une vision précise de la formation, du positionnement à l'établissement du calendrier. C'est un outil facilitant l'individualisation. Il peut cependant ne pas être considéré comme figé et pourra être modifié dans une logique d'adaptation aux candidats qui intégreront la formation. Par conséquent, à travers la modularisation, le positionnement nous permet d'identifier les compétences déjà acquises par le stagiaire et de l'alléger des contenus relatifs à celles-ci. Les étapes du positionnement auront pour objectifs de se prononcer définitivement sur des allègements de formation.